

Haute-Isle

Bulletin d'information – Juillet à Décembre 2012 (n°9)

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 1)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 3)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 4)
Comité des fêtes (page 9)

Informations pratiques

Chères Hautilloises, chers Hautillois,

En cette période de fêtes davantage propice aux réunions familiales ou amicales, je me permets d'évoquer avec vous un bilan succinct de l'année écoulée.

Grâce à la motivation de l'Equipe Municipale et du Personnel Communal, que je tiens ici à remercier, de nombreuses actions ont pu être menées à bien en 2012.

Les travaux sur la voirie ont vu entre autre la réfection de la partie la plus endommagée du Chemin du Village et de la Sente Yapatcha où l'enfouissement des réseaux est maintenant achevé.

L'attribution de subventions a également permis la rénovation de la cour de la mairie afin d'y créer un espace de rencontre ainsi que la réalisation du verger communal.

L'église troglodytique, joyau de notre patrimoine culturel, n'est pas non plus oubliée avec la restauration bientôt achevée de la toile du XVIIIème siècle qui reprendra sa place sur le retable. Les boiseries feront également l'objet d'une restauration.

Dans le registre social et festif, le C.C.A.S. et le Comité des Fêtes ont su tisser un lien entre les générations et mobiliser un grand nombre d'habitants de la commune autour de manifestations particulièrement réussies.

En 2013, nous devrions rentrer dans la phase finale de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, des travaux importants seront réalisés sur le réseau d'eau ainsi que la mise aux normes progressives de l'assainissement autonome. Dans le même temps, nous poursuivrons bien sur la mise en valeur de notre village par une attention soutenue portée à son fleurissement et sa propreté entre autres.

Par ailleurs nous avons toujours le souci d'améliorer la sécurité sur la départementale, ainsi nous avons demandé au Conseil Général du Val d'Oise une étude pour sécuriser les entrées de notre village où les vitesses observées sont toujours excessives.

2013 verra une montée en puissance de l'intercommunalité qui sera probablement élargie aux 26 communes du Canton. Cet élargissement, souhaité par les pouvoirs publics, est porteur de nombreuses promesses mais aussi de légitimes inquiétudes ; il sera probablement le chantier clé pour l'avenir de nos territoires dans les cinq prochaines années.

Dans l'attente, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et tous les bonheurs possibles pour 2013.

Bien sincèrement vôtre.

Laurent Skinazi





I - Gestion et administration de la Commune

Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme lors de la séance du Conseil municipal du 26 juin 2012, nous sommes rentrés dans une phase administrative avant l'enquête publique qui devrait se dérouler au cours du premier trimestre 2013, en vue de l'approbation du PLU courant 2013 par délibération du Conseil municipal. A ce stade, le dossier a été adressé aux différentes personnes publiques associées ou consultées pour l'élaboration du PLU, dont les services de l'Etat, pour examen et formulation des avis de leur part. La Commune va demander prochainement la nomination d'un(e) commissaire enquêteur.

Taxe d'habitation 2012

Vous avez pu constater sur votre feuille d'imposition de la Taxe d'habitation une forte augmentation sur ce qui est appelé « part communale ». Il est important de rappeler que la colonne « Département » a été supprimée et les taux 2012 du bloc communal sont donc majorés du taux départemental et d'une partie des frais de gestion perçus par l'Etat.

Par délibération le conseil municipal avait voté une stabilité du taux des taxes pour l'année 2012.

Même si cette part est dite « communale » il faut savoir que la commune reverse une grande partie de la somme perçue au titre du Fond National de Garantie Individuelle de Ressources soit 45 751.00 € pour 2012.

Communauté de communes C.C.V.V.S : déneigement routier

Après plusieurs actions menées cette année dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et dans l'attente prochaine de la réalisation de grands projets, la Communauté de Communes Vexin Val de Seine a souhaité s'attaquer aux problèmes liés à l'enneigement des voies communales traité tardivement par la Direction des Routes du Département du Val d'Oise.

Ainsi, deux lames de déneigement ont été acquises et des conventions ont été signées avec des agriculteurs de notre région.

Espérant que cette initiative rendra service à tous, nous vous remercions par avance de faciliter le travail des personnes concernées.



Déchetterie de Gasny

Par l'intermédiaire d'une convention entre le SMIRTOM du Vexin et la Communauté de Communes Epte-Vexin-Seine les habitants de Haute-Isle ont accès à la déchetterie de Gasny et Tourny (27)

A patir du 2 janvier 2013 vous devrez vous munir d'une carte d'accès pour y entrer.

Ces cartes sont à retirer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.

Les badges sont numérotés, nominatifs et remis à raison d'un exemplaire par foyer (à rapporter en mairie en cas de changement de locataire ou propriétaire).

Il est important de rappeler que les déchets verts (dont les sapins de noël) ainsi que les cartons gris et marron ne sont ni collectés par le SMIRTOM ni par l'agent communal, il faut impérativement les apporter à la déchetterie.



Concernant les poubelles, elles sont à rentrer dès le passage du SIRTOM ou au plus tard le soir même. **Si vos poubelles devaient être volées ou dégradées le SMIRTOM ne prendrait pas en charge leur remplacement qui serait à vos frais.**

Vous trouverez ci-joint un calendrier 2013 pour l'organisation de la collecte de tri et notez que les ramassages des encombrants 2013 auront lieu le 5 février, le 3 mai et le 2 octobre.

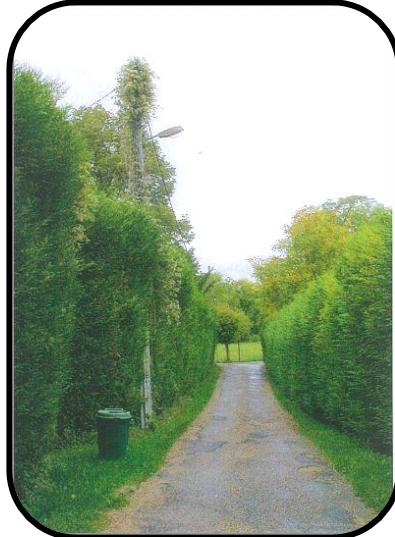


Enfouissement des réseaux

La dernière phase des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, France Telecom et éclairage public a été réalisée - Sente Yapatcha et aux Iles Volantes -

Même si l'on peut comprendre la gêne occasionnée aux riverains à l'occasion de ces travaux, le résultat est esthétiquement très satisfaisant et l'environnement n'est plus gêné par la pollution visuelle des divers fils et vieux poteaux.

Ces travaux ont été financés à hauteur de 70% par le S.I.E.R.C.(Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du Vexin)



Fuite de gaz

Le mardi 30 octobre, une forte odeur de gaz ayant été détectée au niveau de la mairie sur les travaux de GRT Gaz, une évacuation en urgence des habitants voisins et de la mairie a été ordonnée.

Les proches riverains ont été relogés ou accueillis par des proches et c'est sous haute surveillance qu'une importante fuite a bien été détectée.

Le site a été immédiatement mis en sécurité, la route reliant La Roche-Guyon à Vétheuil barrée et les travaux de réparation ont été effectués jusqu'à 2 h00 du matin.

Cet incident a mis en évidence la vétusté du réseaux sur lequel de nouvelles interventions auront lieu en 2013.

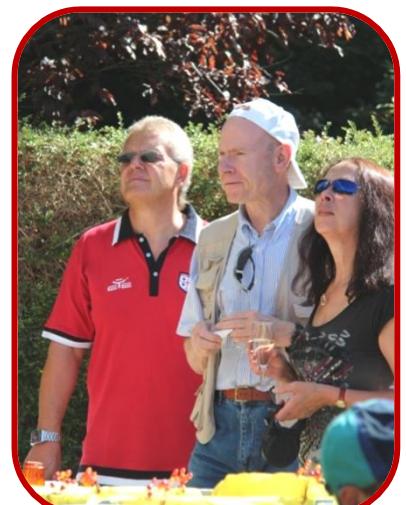


Journées Européennes du Patrimoine

Une nouvelle fois, les Journées Européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre ont rencontré un vif succès à Haute-Isle. A cette occasion, l'église troglodytique était ouverte au public et de nombreux visiteurs en ont profité pour admirer ce joyau de notre patrimoine communal.

Le dimanche avait lieu notre traditionnel pique-nique sorti du panier sous le non moins traditionnel soleil toujours au rendez-vous.

Une salade par-ci une terrine par-là, quelques grillades, de savoureux gâteaux ont réjoui les convives venus partager ce bon moment de fête.



Repas des Anciens

Le 25 octobre le C.C.A.S. a invité, à l'occasion de la sortie annuelle, nos anciens à une escapade normande en direction de Bézu la Forêt dans l'Eure.

C'est à la Ferme Auberge du Vauroux que le groupe a été chaleureusement accueilli par les propriétaires mais aussi par un habitant des lieux bien surprenant...une jeune femelle sanglier de 6 mois. Cette dernière, peu farouche voir câline se faisait dorer sous le doux soleil de cette journée d'automne.

Les présentations faites il était temps de se mettre à table et de partager l'excellent repas proposé par Laurence, fermière et propriétaire des lieux avec son mari. Ce déjeuner copieux alliait les produits de la ferme et du terroir normand : assiette de foie gras et magrets fumés, cuisse de canard et sa garniture, aumônière de pommes chaudes sauce caramel.

Les papilles en émoi et la bonne humeur régnante tout au long de la journée laissaient un excellent souvenir à chacun.



La Ferme du Vauroux existe depuis 1999 comme producteur de foie gras, élevage, gavage et transformation à la ferme. Plusieurs fois récompensée pour ses produits aux concours régionaux et nationaux comme le concours général agricole, un charmant accueil vous sera réservé tant à la boutique de produits de la ferme tant à l'auberge. N'hésitez pas à contacter Laurence et son époux.

Ferme auberge du Vauroux

91 Le Vauroux 27480 BEZU LA FORET

TEL : 06 13 16 70 83

www.fermeaubergeduvauxroux.com



Cérémonie du 11 Novembre

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'Armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune.

Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un Soldat Inconnu fut inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris où la flamme est ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations.

Cette année était célébré le 94ème anniversaire de l'Armistice. En cette journée d'hommage, les habitants de Haute-Isle se sont recueillis devant le Monument aux Morts de la commune. Lecture a été faite du message de Monsieur Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens Combattants et une gerbe a été déposée par Messieurs Camus, Milhau et Poirier.

Un vin d'honneur a ensuite été servi à la mairie.



Cérémonie des vœux 2013

Vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera en mairie le 18 janvier 2013 à 19h30.





SARL BARON

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
RAMONAGE**



INSTALLATION & DEPANNAGE

06.73.45.52.69

95780 HAUTE-ISLE

Em

**Peinture Décoration
Vitrerie Revêtements**

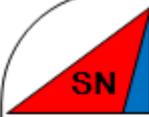
Emmanuel Marie

Tél : 01 34 79 71 41

Port : 06 25 53 26 19

**10, rue Paul Dauvergne
95780 La Roche Guyon**

E-mail : e.marie95@orange.fr



LEBRET ELECTRICITE

**ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE/ VMC
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF**

**Mr TOP FRÉDÉRIC
RESPONSABLE D'AGENCE
TÉL : 02 32 51 51 20
FAX : 02 32 54 89 54**

**E.MAIL : snlebret-electricite@orange.fr
18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
95 620 GASNY**



GESBERT

**ARROSAGE AUTOMATIQUE
JET D'EAU
POMPES - BASSINS**

Pascal GESBERT

**25, Chemin des Croiselles - 95510 VETHEUIL
Fax: 01 34 78 10 42 Tél: 01 34 78 15 60**

**E-mail: auservicedujardin@free.fr
Site: www.gesbertarrosage.com**

Guy BAILLARGEAT



*Aménagement et entretien
Jardins, bassins,
Rocailles, terrasses
Arrosage automatique
Clôtures et petits travaux
de maçonnerie
Création personnalisée
de jardinières et décors de jardin
Elagage grands arbres*

Tél: 01 34 79 72 60

**13, route de Haute-Isle
95780 LA ROCHE-GUYON
ggs.baillargeat@wanadoo.fr SIREN 418259 438 950**

ENTREPRISE GASTINE

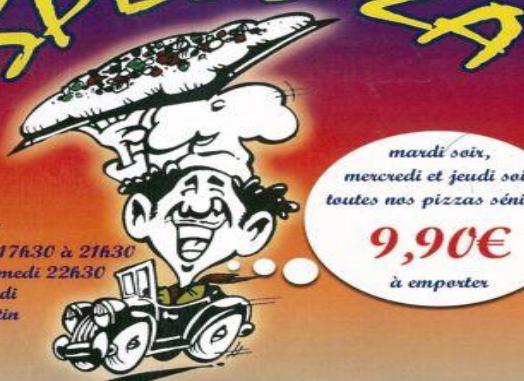
**MENUISERIE ORIGINALE
& AMEUBLEMENT SUR MESURE**

Fabrice GASTINE

Menuisier Ebéniste

**Meilleur Eleve Académie de Rouen
(menuiserie-agencement-1984)**

**24, ROUTE DE GASNY
95780 LA ROCHE GUYON
TEL/FAX: 01 34 78 21 49
MOBILE: 06 20 28 48 76
fgastine@orange.fr**



SPÉEED'ZA

Livraison gratuite à domicile et au bureau

Ouvert 6j/7
11h à 14h et 17h30 à 21h30
Vendredi Samedi 22h30
Fermé le lundi
et mardi matin

25 ans d'expérience qualité garantie pâte faite maison

01.34.78.17.91
5 Grande rue 95510 Vétheuil

mardi soir,
mercredi et jeudi soir
toutes nos pizzas séniors
9,90€
à emporter

L'Atelier Floral

3, côté du Pavillon



Tél. 01 30 33 11 35

95510 VIENNE EN ARTHIES



Chez Marco

Place de la mairie - 95510 Vétheuil
Tél : 01 34 78 13 72
Port : 06 24 08 70 66
Mail. chez-marco@orange.fr

Epicerie fine italienne
Traiteur - Plats à emporter
Spécialité du jour

Kel'tif

Coiffure mixte à domicile
(sur rdv)



Coupe + brush = 30 euros
Coupe homme = 15 euros
etc...

06.20.74.82.72



**Calme et détente
au bord
d'un plan d'eau
de plus de 100
hectares**

Carte de pêche vendue
sur place ou au « Bon Docteur »
à St Martin la Garenne.
(également chez Décathlon et
Unipêche à Mantes)

Renseignements au 06.66.53.74.78

Institut de beauté



Horaires :
Lundi, mardi, jeudi : 9h30 – 18h30
Vendredi : 9h30 – 20h00
Samedi : 9h30 – 18h00

*Sur présentation de ce bulletin,
- 15% sur les prestations
du 15 janvier 2013 au 31 mars 2013*

32 Grande Rue
95 510 Vétheuil Tél : 01.34.78.46.25

Comité des Fêtes

Fête de l'été

Le 23 juin s'est déroulée la traditionnelle et très attendue fête de l'été... Le hasard de l'actualité a voulu que cette soirée, sur le thème de l'Espagne, soit organisée le soir d'un match de football France-Espagne de l'Euro 2012... Les couleurs hispaniques des lieux pouvaient donner à penser qu'un groupe de supporter de « La Roja » faisait escale à Haute-Isle mais non c'était bien la fête de l'été...

Si côté foot français la soirée était à oublier (la France a été éliminée en quart de finale...mais ne parlons pas des choses qui fâchent !) côté Comité des Fêtes de Haute-Isle, on avait toutes les raisons de se réjouir car bonne humeur et convivialité étaient une fois de plus au rendez-vous !

C'est dans un très beau décor rouge et jaune qu'était servie une délicieuse paëlla à faire pâlir les meilleurs cuisiniers catalans ou madrilains.

Venait ensuite le temps de se rendre en cortège, avec lampions de couleur, au lieu de rencontre pour embraser le feu de Saint Jean. Chacun se prenant par la main la ronde autour du feu à réchauffer tout le monde dans la petite fraîcheur de la nuit.

C'est une véritable « ola » que nous adressons aux membres du comité des fêtes qui ont organisé cette très belle soirée. Nous les félicitons et les encourageons car ils ne se ménagent pas pour divertir les villageois et leur proposer des vrais moments festifs.

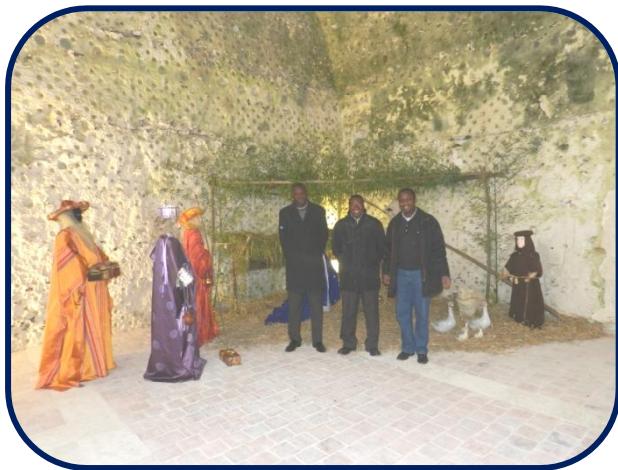
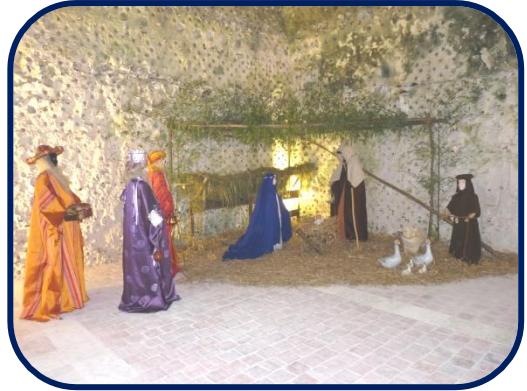


Crèche de Noël

En cette fin d'année, le Comité des Fêtes de Haute-Isle vous présente une crèche de Noël dans l'église du village.

Les personnages, grandeur nature, ont été entièrement réalisés à la main et mis en scène dans le cadre magnifique de l'église troglodytique.

Dimanche 2 Décembre, le Père Jean-Baptiste du Presbytère de Magny en Vexin, le Prêtre de la Cathédrale de Cayenne (Guyane) et le vicaire sont venus admirer cette représentation de la nativité qu'ils ont bénie. Ils ont tenu à féliciter Monsieur et Madame Camus pour la réalisation de cette magnifique crèche de Noël.



Vous pouvez venir admirer la crèche de Noël les samedis et dimanches de 15h00 à 17h00 jusqu'au 13 janvier inclus ainsi que le mardi 25 décembre (mêmes heures).

Assemblée générale

Le 1^{er} décembre a eu lieu l'assemblée générale du Comité des Fêtes. Etaient présents les membres du bureau, Monsieur le Maire, quelques conseillers et hautillois.

Du point de vue de tous les activités proposées sont très appréciées. Le nombre de cotisations est en hausse et plusieurs lettres de félicitations ont été reçues ce qui est très motivant. Madame Camus a été reconduite dans ses fonctions de présidente.

Dates à retenir en 2013 :

Dimanche 21 avril, 11h00 : Concours de Pétanque.

Mercredi 1^{er} mai, de 10h00 à 12h00 : Vente de muguet à la mairie.

Samedi 22 juin, 19h30 : Fête de l'été avec repas et feu de la St Jean.

Samedi 28 septembre, 20h30 : Chorale Gospel Attitude de l'association Sol In Mantes.



Résidence de Chantemesle

Nous avions pour habitude de parler des festivités se déroulant à la Résidence de Chantemesle, hélas, cette fois, cette une nouvelle bien moins heureuse que nous devons évoquer. En effet, la résidence a fermé ses portes le 30 novembre. Cette décision a été ordonnée par l'Agence Territoriale de Santé d'Ile de France.

Une convention de 5 ans signée en novembre 2006 avait permis de transformer en Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) la maison de retraite « Résidence de Chantemesle ».

Le groupe Domus Vi s'était alors engagé à réaliser d'importants travaux de mise aux normes de l'établissement. Or, ces travaux n'ont jamais été réalisés d'où cette fermeture précipitée.

Le transfert des résidents a été organisé dans d'autres établissements en respectant le mieux possible les besoins de chacun.

Certains membres du personnel ont accepté un reclassement dans d'autres EHPAD, voir d'autres régions.

Cette fermeture est bien évidemment très regrettable pour les résidents qui se plaisaient beaucoup à Haute-Isle et leur famille mais également pour tout le personnel.

Nous tenons à remercier Mesdames Parisi et Raoul qui ont tenu le rôle successif de directrice ainsi que tout le personnel de la résidence pour leur travail quotidien auprès des résidents et les bons rapports que nous avons toujours entretenus avec eux. Nous leur souhaitons le meilleur pour leurs projets.

François Hilsum « Arpenteur d'imaginaires »

Nous avons déjà eu l'occasion dans nos précédents numéros d'évoquer les artistes peintres de notre commune. Laissez nous maintenant vous présenter François Hilsum...

François Hilsum est né à Paris et vécu rue des Beaux-Arts. Ses débuts de peintre furent accompagnés par sa mère, Marcelle Granjux, une ancienne élève de l'académie Julian, massier dans l'atelier d'André Lhote. Son père, René Hilsum, fondateur des éditions Au Saris Pareil, condisciple de Breton, ami d'Aragon, Eluard, Soupault, fut l'un des acteurs du mouvement Dada. Au début des années 1950 il encouragea François à préparer l'École nationale supérieure des arts décoratifs.

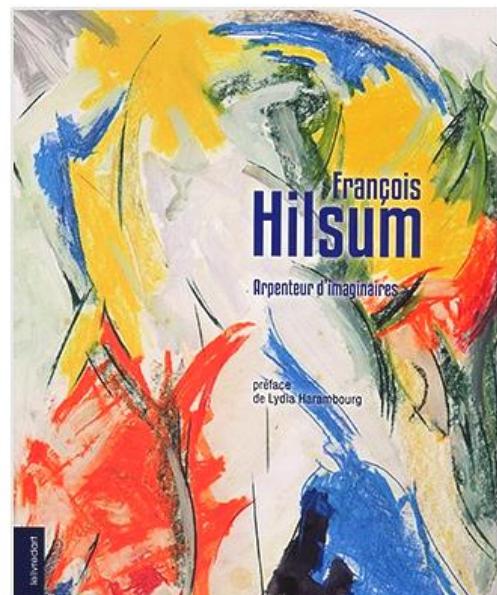
Son directeur, Léon Moussinac, écrivain et poète, l'incita à fréquenter à Montparnasse divers ateliers et écoles (Charpentier, Cathelin, école de dessin de la ville de Paris). Comme les siens, il découvrit d'autres horizons, il fut partagé entre l'art, l'écriture et la vie publique. Ces passions l'ont dévoré. Cependant la peinture, comme une rivière souterraine poursuivit son cours. Longtemps il a travaillé discrètement, secrètement même.

La résurgence jaillit dans les années 1980. La rivière, au grand jour, prit alors son temps pour découvrir son paysage ; aujourd'hui, François Hilsum travaille dans son atelier "des Charrières" à Haute-Isle.

Un magnifique livre rétrospectif sur 30 ans de parcours de l'artiste vient d'être édité.

Un livre d'images, ponctué de citations d'auteur Baudelaire, Aragon, Yourcenar avec une préface de la critique d'art Lydia Harambourg. Ce grand livre* privilégiant les belles illustrations grand format sera apprécié des amoureux, ou non, de la peinture.

*Un livre que l'on regarde, que l'on garde
et que l'on expose...*



180 pages, format 24X 30cm, 40€
Des exemplaires de cet ouvrage
sont en vente en mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

Le secrétariat sera fermé les 26, 27 et 29 décembre.

Afin de vous permettre de vous inscrire sur la liste électorale (dernier délai le 31 décembre) le secrétariat sera exceptionnellement ouvert le lundi 31 décembre de 10h00 à 12h00.

Urgences & secours

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

Horaires déchetterie de Gasny :

Du lundi au samedi : 9h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.

Voir aussi l'article en page 2

Pages annonceurs :

Vous trouverez dans ce bulletin les annonces de divers artisans et commerçants de la commune et des villages voisins.

Nous tenons à les remercier pour leur participation à ce bulletin et nous vous invitons à faire confiance à leurs compétences et à leur travail, chacun dans leur domaine.

Mairie de Haute-Isle

- . Laurent SKINAZI
Maire
- . Alain ERRARD
1^{er} Adjoint
- . Mathieu de LA ROCHEFOUCAULD
2^{ème} Adjoint
- . Béatrice PAYSANT
3^{ème} Adjoint

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE
Tél : 01.34.79.73.24
Fax : 01.34.79.71.21
E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr
Site internet :
www.hauteisle.fr

*« Ensemble agissons
pour le renouveau
de Haute-Isle »*



Relevé de compteur d'eau

En cas de changement de propriétaire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie. Il est rappelé que **les canalisations après compteur sont sous la responsabilité des habitants** et qu'il appartient à chacun de vérifier qu'il n'y ait pas de perte d'eau. En cas de fuite après compteur, la municipalité ne peut prendre en charge l'excédent de consommation. Il est à signaler que certains distributeurs d'eau couvrent ces sinistres par des contrats d'assurance. Ces contrats ont certes un coût et nous vous laissons l'appréciation de choisir la nécessité d'y recourir. Des publicités de ces organismes vous ont été adressées par ces derniers.

Chiens errants :

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

D'autres parts, par respect pour le voisinage, il est important de veiller à limiter les aboiements intempestifs des chiens.

Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants :

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00